

**Vote des budgets primitifs 2016**

**.Budget annexe Eau potable**

L'an deux mille seize, le lundi 11 avril, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville des Abymes, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 4 avril 2016.

22 AVR. 2016

Présents		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Rosan	RAUZDUEL	3 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Corinne	PETRO	
Mme Marie-Camille	MOUNIEN	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Justin	DESSOUT	
M. Michel	RINÇON	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAIS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
M. Chazy	CIRANY	
M. Audry	CORNANO	
M. Harry	DURIMEL	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOTH	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Ketty	WALPO	
M. Denis	BERNADOTTE	

**Excusés représentés : 3**

**Vice-Présidents :**

M. Jacques BANGOU (1<sup>er</sup> Vice-Président)  
Procuration à Mme Josiane GATIBELZA

M. Georges DAUBIN (2<sup>ème</sup> Vice-Président)  
Procuration à M. Justin DESSOUT

Mme Francesca FAITHFUL  
Procuration à Mme Nadiah SURVILLE

**Excusés non représentés : 7**

**Vice-Présidents :**

Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6<sup>ème</sup> Vice-Présidente)

M. Georges BREDENT (8<sup>ème</sup> Vice-Président)

M. Dominique BIRAS (11<sup>ème</sup> Vice-Président)

M. Pierre THICOT (15<sup>ème</sup> Vice-Président)

**Autres Conseillers Communautaires :**

M. Georges BERGINA  
Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO  
Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE

**Absents : 8**

**Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :**

M. Fabert MICHELY  
Mme Marlène MELISSE-MIROITTE  
M. Max CELIGNY

**Autres Conseillers Communautaires :**

Mme Célia HATCHI-MIMIETTE  
M. Daniel MARSIN  
M. Patrick SELLIN  
M. Olivier SERVA  
Mme Nadège THÉOPHILE

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);
- VU l'Instruction comptable des communes M14;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1<sup>er</sup> janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président;
- VU l'état 1259 FPU portant notification à CAP Excellence des bases prévisionnelles de fiscalité locale pour l'exercice 2016;

**Considérant** le rapport du Président ;

**Considérant** l'avis de la Commission Finances réunie le 7 avril 2016 ;

Après en avoir délibéré ;

### DÉCIDE,

**À LA MAJORITÉ ET 1 ABSTENTION (M. Harry DURIMEL);**

**ARTICLE 1-** De voter le Budget primitif 2016 du *Budget annexe Eau potable* comme présenté au rapport :

		RECETTES	DÉPENSES
Section d'Exploitation	Crédits votés en 2016	9 361 484,80	10 886 562,47
	Restes à réaliser de 2015	0,00	0,00
	Résultat d'exploitation de 2015 reporté	1 525 077,67	0,00
	<b>Total Section d'Exploitation</b>	<b>10 886 562,47</b>	<b>10 886 562,47</b>
Section d'Investissement	Crédits votés en 2016	5 470 444,40	4 428 484,93
	Restes à réaliser de 2015	5 681 887,63	3 600 560,32
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	3 123 286,78
	<b>Total Section d'Investissement</b>	<b>11 152 332,03</b>	<b>11 152 332,03</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>		<b>22 038 894,50</b>	<b>22 038 894,50</b>

**ARTICLE 2-** De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

**ARTICLE 3-** Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

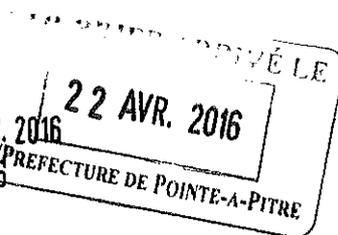
Pointe-à-Pitre, le **15 AVR. 2016**

Le Président

Eric JALTON



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, le **22 AVR. 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le **26 AVR. 2016**
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le **26 AVR. 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le **26 AVR. 2016**
- Délibération transmise Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le **26 AVR. 2016**



1000 11/11/11

1000 11/11/11

1000 11/11/11

1000 11/11/11

1000 11/11/11

1000 11/11/11